

Image not found or type unknown



Default de Pension alimentaire depuis plus de six mois.

Par **Cordoba Alexandre**, le **23/10/2017** à **13:06**

Bonjour, je vis à l'étranger et je compte revenir en France pour 1 semaine, je suis en défaut de paiement au niveau de ma pension alimentaire depuis 6 mois. Mon ex-femme a contacté la CAF pour non-paiement de la pension alimentaire. Je n'ai pas encore contacté la CAF pour régulariser la situation.

Ma question est : quel risque j'encours à mon arrivée à l'aéroport avec les autorités ? Est-ce que je risque d'être assigné à rester sur le territoire français ?